



## Les Archers de la Lande

N° Agrément F.F.T.A. : 0335081  
N° Agrément D.D.J.S. : 99 35 S 06



**Assemblée Générale**  
Samedi 29 mars 2025  
Foyer des sportifs  
Complexe Salvador Allende

### Ordre du jour :

- Accueil
- Rapport d'activités
- Bilan sportif
- Rapport financier 2024
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Adoption des tarifs saison 2025/2026
- Adoption du budget 2025
- Election du vérificateur aux comptes
- Election du comité directeur (vote par bulletin secret)
- Election du Président
- Interventions des invités
- Questions diverses (*transmises au secrétariat pour le 22 mars*)
- Remise des badges fédéraux

### Introduction

Le 29 mars 2025, à 10h30, les Archers de la Lande se sont réunis au foyer du complexe sportif Salvador Allende à Saint Jacques de la Lande, en assemblée générale ordinaire élective, sur convocation du Président.

Une feuille d'émargement a été établie, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée générale est présidée par Xavier MORTAGNE, Président de l'association. Il est assisté du trésorier de l'association, Jean-Louis GAUTIER et de la secrétaire de séance, Laetitia BEILLON, secrétaire de l'association.

Michel GARDAHAUT (membre du comité directeur sortant) est excusé.

Xavier remercie les licenciés d'avoir répondu présents à sa convocation et salue la présence de Vincent LE FAUCHEUR, Président de l'Office Jacquolandin des Sports (OJS), et d'Edwin HAGGAN, adjoint au sport et à la jeunesse à la Mairie de Saint Jacques de la Lande. Xavier en profite pour remercier la Mairie pour le financement du Jardin d'arc.

Xavier annonce qu'il ne se représente pas en tant que Président mais qu'il continuera à assurer les entraînements jusqu'à l'été, après quoi il restera archer au club mais n'entraînera plus, pour des raisons personnelles et professionnelles.

Xavier souligne que le club a bien avancé ces 4 dernières années avec les travaux du pas de tir extérieur, les formations et l'organisation de concours extérieurs entre autres.

Xavier rappelle qui est électeur. 32 archers sont présents, 3 jeunes sont représentés par leurs parents et 10 procurations ont été attribuées. Il y a en tout 45 votants, le quorum (25 voix) est atteint.

## **Rapport d'activités**

- Points sur les licences

L'an dernier nous étions 87 licenciés au club avec un âge moyen de 33 ans, dont 25 jacquolandins. Le club compte peu de jeunes car nous rencontrons des difficultés à les garder d'une année sur l'autre. Concernant les U18-U21, nous les perdons en général à cause des études supérieures. La majorité du club est dans la catégorie Senior. Nous avons 35 % de féminines, auparavant nous étions à 37 %, cette différence s'explique avec l'augmentation du nombre de licenciés.

- Encadrement et formations

Xavier fait un rappel des créneaux et des noms des entraîneurs et encadrants présents ainsi que des disponibilités de la salle.

Merci à Guillaume HEMBERT, arbitre du club, qui a accepté de rester au club pour assurer les concours.

Concernant les formations, Yoann se forme pour être entraîneur fédéral et Olivier est en formation arbitre.

- Communication

Le club est présent sur différents réseaux :

- le site internet, géré par Jean-Louis
- Facebook et Instragram, gérés par Laetitia et Camille
- la chaîne Youtube (avec pour l'instant la vidéo du Tir au féminin)

Les comptes-rendus des réunions et informations relatives au club sont envoyés par mail aux adhérents via l'adresse du secrétariat : [secretariatlarc@lesarchersdelalande.com](mailto:secretariatlarc@lesarchersdelalande.com).

- Animations :

Cette année nous avons participé et organisé différentes animations. Nous avons participé au forum des associations et organisé des portes ouvertes pour faire découvrir le tir à l'arc. En interne, nous organisons le tir d'Halloween, de Noël et de Pâques. Cette année nous avons ajouté la Galette des Rois.

Nous avons également accueilli les jeunes de l'OJS à deux reprises durant les vacances scolaires, ainsi que le Groupe Départemental de Performance Jeune du 35.

Nous avons bien entendu participé à la Fête du sport du complexe sportif ainsi qu'au WE qui soutient les recherches pour la Maladie de Charcot.

Xavier remercie les bénévoles qui participent aux travaux d'entretien des cibles et rappelle qu'on a besoin de bénévoles pour faire vivre le club.

Nous organisons depuis quelques temps un repas de fin de saison. Et cette année nous avons ajouté un pot de rentrée afin d'accueillir les nouveaux adhérents et d'avoir l'occasion de se réunir tous ensemble.

Pour notre concours salle 2024, il y avait 162 archers inscrits ; nous avons perdu quelques compétiteurs comparé à l'an passé car un autre concours avait lieu en même temps au nord de Rennes. Nous avons récupéré 984€ grâce aux inscriptions et à la buvette. La tombola a été appréciée. Merci à nos mécènes d'avoir répondu présents tant au niveau financier que pour nous fournir des lots. Nous avons également réussi à obtenir des lots pour le WE contre la maladie de Charcot. Ce concours nous permet de mettre nos jeunes archers et archères en concours salle. Nous avons utilisé le foyer du complexe pour le repas des bénévoles ce qui était plus convivial que les vestiaires du gymnase.

Cette année nous avons organisé 3 concours extérieurs, avec des intempéries, qui font encore parler sur les autres compétitions. Nous avons un beau pas de tir extérieur qui est apprécié des archers extérieurs. Il n'y avait pas de buvettes sur ces concours, et malgré des dépenses liées au matériel, nous avons fait des recettes. Nous avons annoncé dans le mandat au préalable qu'il n'y aurait pas de buvette et cela a été bien perçu par les archers extérieurs.

- Labels

En 2022, nous avons le label Ambition, grâce aux dérogations de la première campagne post-COVID. En 2023/2024, nous avons bénéficié du label Espoir puis nous avons récupéré le label Ambition pour 2025/2026. Pour rappel un label FFTA permet d'être reconnu comme un club structuré par les archers et de les attirer, mais aussi par les organismes comme la mairie et l'OJS. Le label peut faciliter les diverses demandes que nous pouvons formuler (subventions, matériel). L'objectif est désormais de conserver le label Ambition après 2026.

### **Bilan Sportif**

Toutes les catégories sont représentées lors des compétitions, avec une majorité d'adultes. De plus, toutes les disciplines sont représentées. En tout : 37 compétiteurs et 69 médailles (27 en or, 23 en argent et 19 en bronze).

Concernant les championnats, il y a eu 9 participations championnats régionaux (2 médailles d'or), 16 aux départementaux (2 médailles d'or) et 2 archers en championnat France (3 concours, un en tir Campagne, un en Tir à l'Extérieur 50m, et un en Beursault).

## **Futurs projets 2025-2027**

La construction d'un nouveau bâtiment Pétanque-Tir à l'arc est prévue pour fin 2027. Xavier a montré des photos et plans de la future salle qui se trouvera au niveau du pas de tir extérieur, le long du terrain de foot. Ce sera une salle partagée avec le club de pétanque (comme actuellement). Le club a fait la demande d'un local de 25m<sup>2</sup>. Il y aura un espace convivial et un pour l'échauffement ; les dimensions de la salle seront similaires à l'actuelle. Xavier a fait la demande de ne pas mettre d'issue de secours sur le mur de cible. Il y aura 5 ouvertures vitrées le long de la salle. Le projet coûte près de 4 millions d'euros.

Concernant les autres projets, Xavier indique qu'il est nécessaire de former plusieurs entraîneurs et arbitres. Nicolas MOREAU a déjà indiqué son souhait de participer à la formation entraîneur fédéral en 2025/2026. Il est également prévu de mettre un panneau d'information sur l'abri du jardin d'arc, d'acheter des arcs et du matériel divers. Il faut continuer à chercher des mécènes.

Nous participons de nouveau au WE pour la recherche sur la Maladie de Charcot les 28 et 29 juin 2025 à Lohéac.

Enfin, il y a l'organisation du concours salle de 2025 qui aura lieu les 8 et 9 novembre 2025 à prévoir.

## **Rapport Financier 2024**

Jean-Louis rappelle que le rapport financier s'applique du 1er janvier au 31 décembre, contrairement à la saison sportive qui s'applique de septembre à août.

Il présente le bilan financier 2024. L'année 2024 se termine avec un bilan positif de 3850,90 euros. Nous avons l'an dernier un déficit lié à l'achat ponctuel des cibles mobiles pour le jardin d'arc.

Jean-Louis explique également les importantes dépenses qui ont eu lieu en 2024 comme les cotisations (fédérations, région, département, OJS), l'achat de matériel et d'équipement (rénovation du parc d'arcs depuis 2022), l'achat d'une trousse de concours (pour les réparations), l'encadrement par un professionnel (environ 450 euros par séance) ainsi que les inscriptions aux compétitions prises en charges par le club. Pour rappel, le club prend en charge 3 compétitions par archers (par type de compétition) et par saison.

Concernant les importantes entrées d'argent, il y a les inscriptions, le mécénat et les subventions. Il y a eu 10 inscriptions de plus par rapport à 2024 et nous étions 97 licenciés au 31 décembre 2024.

Jean-Louis rappelle comment fonctionnent les frais de déplacement de Xavier (évaluation des frais kilométriques dont ce dernier fait don à l'association). Il explique également le montant estimé à 11808 euros, dans le cadre de la valorisation des heures de bénévolat (environ 984h). Ce volume horaire est en hausse par rapport à l'an dernier et s'explique par l'augmentation du nombre de licenciés et la création de la commission matériel qui a pris en charge l'inventaire et la révision des arcs et accessoires.

**Le bilan financier 2024 est approuvé à l'unanimité.** Il est joint en annexe du présent document.

### **Rapport du vérificateur aux comptes**

Le vérificateur aux comptes, Guillaume HEMBERT, a procédé à la vérification courant février 2025. Guillaume explique comment il a procédé. Il prend au hasard quelques lignes dans le fichier excel qui représente toutes les dépenses (tenu par Jean-Louis) et vérifie que les pièces justificatives correspondantes sont présentes et en ordre dans le classeur. Il a vérifié une vingtaine de lignes. Guillaume valide les comptes et donne son quitus.

**Le rapport du vérificateur aux comptes est approuvé à l'unanimité.** Il est joint en annexe du présent document.

### **Adoptions des tarifs 2025/2026**

Jean-Louis présente les tarifs 2025/2026, les explique et les détaille (part club, part FFTA, part Comité Régional, part Comité Départemental, part OJS). Le comité directeur a décidé de maintenir les mêmes tarifs que l'année précédente, sauf dans le cas d'une augmentation des cotisations (fédérale, régionale, départementale, OJS) qui impliquerait l'augmentation des tarifs.

**Les tarifs 2025/2026 sont approuvés à l'unanimité.** La grille des tarifs est présentée en annexe du présent document.

### **Adoption du budget 2025**

Jean-Louis présente le budget prévisionnel 2025, qu'il a construit sur un nombre de 80 licenciés.

Le budget prévisionnel présenté est équilibré avec des totaux à 23 172 euros.

La majorité des dépenses sont expliquées par les frais de cotisations, l'encadrement par un professionnel, les frais de compétitions et l'achats de matériel.

Les principales recettes sont liées aux licences, aux subventions et aux partenariats. Une demande de 1700 euros a été faite à la mairie et se justifie par la prise en charge, cette année, des locations d'arcs des jeunes compétiteurs. Nous attendons une réponse de la mairie.

**Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.** Il est joint en annexe du présent document.

La situation de la trésorerie à la date du jour s'élève à +15 465,50 euros, conformément au tableau ci-dessous :

<b>Caisse</b>	<b>277,20 €</b>
<b>Compte courant CMB</b>	<b>12 994,30 €</b>
<b>Compte sur livret CMB</b>	<b>2 194,50 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 465,50 €</b>

Une question est posée concernant la décision de ne pas mettre beaucoup d'argent sur le livret CMB du club. La réponse donnée par Jean-Louis indique d'une part qu'un livret permet de faire des intérêts sur l'argent placé, or en tant qu'association ce n'est pas notre but. D'autre part, nous pouvons avoir besoin d'une importante somme d'argent liée aux équipements pour le club, pour laquelle il est préférable d'avoir de l'argent à disposition sur le compte courant.

### **Election du vérificateur aux comptes**

Matthieu MOREAU se propose pour être vérificateur aux comptes.

**L'assemblée valide à l'unanimité.**

### **Election du comité directeur**

Cette année, l'intégralité du Comité Directeur est renouvelée. Pour rappel, d'après nos statuts, il y a 10 places disponibles dont à minima 3 féminines.

7 candidats ont fait part de leur souhait d'intégrer le nouveau Comité Directeur :

- Pascal ARNOULD
- Ronan AUDEBERT
- Laetitia BEILLON
- Jean-Michel CLEROY
- Jean-Louis GAUTIER
- Nicolas MOREAU
- Yoann SERRE

**L'élection est réalisée à bulletins secrets.** Résultats : sur 45 votants, 45 votes exprimés. Pascal, Ronan, Laetitia, Jean-Michel, Jean-Louis et Nicolas sont élus avec 45 voix, et Yoann avec 42 voix. Bravo à tous pour votre élection au Comité Directeur.

Un grand merci à Xavier MORTAGNE, Anne GAUTIER, Michel GARDAHAUT, Camille COLLIN, Pascal BOYADJIS pour leur aide en tant que membres du comité directeur sortant.

### **Election du président**

Le nouveau comité directeur s'est retiré pour délibérer et élire le nouveau président du club. C'est Jean-Michel CLEROY qui est nommé Président à l'issue de cette délibération. Merci à lui et félicitations.

### **Intervention des invités**

Vincent LE FAUCHEUR, président de l'OJS, a remarqué l'implication du club et apprécie notre partenariat lors d'événements comme lorsqu'on accueille les jeunes de l'OJS pour une initiation de tir à l'arc. Il va suivre attentivement le projet de la future salle.

Edwin HAGGAN, adjoint au sport et à la jeunesse à la mairie de Saint Jacques de la Lande, félicite la communication faite sur les réseaux sociaux et le site. Il apprécie également les invitations sur nos événements tels que sur nos compétitions.

Tous deux remarquent et félicitent la diversité de genre et d'âge au sein de notre association. Ils apprécient également l'ambiance et l'accueil qui leur est réservé quand ils viennent sur nos événements.

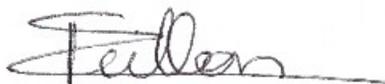
### **Remise des badges fédéraux**

Laetitia présente les différents badges qui peuvent être obtenus sur les différentes disciplines en compétition. Les badges demandés sur la saison 2024 (salle et extérieur) sont distribués aux archers et archères concerné.e.s.

Pour rappel, les badges fédéraux peuvent être demandés durant chaque saison à Laetitia. Les badges sont remis lors de l'assemblée générale. Les badges de la saison extérieure 2025 seront remis lors de la prochaine assemblée.

La séance est close à 12h30.

La Secrétaire Générale,  
Laetitia BEILLON



Le Président,  
Xavier MORTAGNE



### **Liste des documents en annexes**

Annexe 1 – Liste d'émergence des membres présents ou représentés

Annexe 2 – Rapport financier du trésorier pour l'année 2024

Annexe 3 – Bilan financier 2024

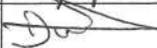
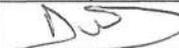
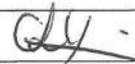
Annexe 4 – Rapport du vérificateur aux comptes

Annexe 5 – Tarifs 2025/2026

Annexe 6 – Budget prévisionnel 2025

VOTANTS - AG 2025 DES ARCHERS DE ST JACQUES DE LA LANDE - 29 mars 2025 (Foyer des sportifs du complexe ALLENDE)

	NOM	PRENOM	NO_LICENCE	Catégorie	DATE_INSCRIPTION	DATE_NAISSANCE	Émargement + 16 ans 29 mars 2009	Représentant des - de 16 ans		Pouvoir - porteur		Vote Election Codir	Observations
								Nom	Signature	NOM	SIGNATURE		
1	ARNOULD	Pascal	0040552 D	Senior 1	05/09/2024	26/07/1989							
2	AUDEBERT	Ronan	0018499 H	Senior 1	30/08/2024	25/10/1991							
3	BARATAY	Neel	1026345 N	U 15	12/09/2024	05/12/2012							
4	BEAUPERE	Paul-Antoine	0045271 H	Senior 1	24/09/2024	12/07/1991							
5	BEILLON	Laetitia	0049154 D	Senior 1	09/07/2024	12/03/1998							
6	BELETEAU	Nicolas	0006065 T	Senior 1	17/09/2024	12/07/1992							
7	BEUNEUX	Curtys	1045428 M	U 11	17/10/2024	14/09/2015							
8	BOIS	Marine	0042827 B	Senior 1	03/10/2024	24/12/1993	Bois 					Bois 	
9	BOYADJIS	Pascal	0036963 C	Senior 3	27/08/2024	29/05/1962	Pascal Boyadjis 					Pascal 	
10	BRAJEUL	Aëlle	1007016 C	U 18	12/09/2024	24/04/2008							
11	BROSSEAU	Aurélië	0030245 A	Senior 1	26/09/2024	03/11/2000							
12	BUREAU	Pierre	0809192G	Senior 2	10/10/2024	16/02/1969				GUYOT S.L. 			
13	BURTIN	Olivier	0040075 K	Senior 1	05/09/2024	27/09/1995							
14	CASSOURRET	Adèle	1048304 C	U 21	07/11/2024	24/10/2007							
15	CHAPIN	Hugo	0050260 F	U 11	12/09/2024	14/03/2015							
16	CHAUSSÉ	Antoine	0914811 K	Senior 2	15/10/2024	08/03/1981							
17	CHEVALIER	Pauline	1049672 S	Senior 1	21/11/2024	09/05/1989							
18	CHEVERRY	Morgane	1044992 S	Senior 1	16/10/2024	08/06/2003							
19	CLAVEL	Dorian	1028040 S	Senior 1	17/09/2024	21/09/1986				CLEROY S.L. 			
20	CLEROY	Jean Michel	0250235 V	Senior 3	11/09/2024	02/08/1961							
21	COLLIN	Camille	1003510 G	Senior 1	03/09/2024	23/04/1999							
22	CORDEIRO	Bettina	1027972 C	Senior 1	17/09/2024	02/10/1993							
23	CORDIER	Olivier	1013246 S	Senior 2	08/09/2024	15/03/1983							
24	CORRE	Youn	1005815 X	Senior 3	27/08/2024	16/01/1958							

25	COTTON MAHÉ	Salomé	0022280 T	U 18	05/09/2024	30/08/2010							
26	COURNOT BONNET	Tessa	1029354 G	U 15	19/09/2024	18/07/2012							
27	CREPEL	Camille	1025539 N	U 11	08/09/2024	23/09/2015							
28	CREPEL	François	1025538 M	Senior 2	08/09/2024	24/09/1983							
29	DAUMARD	Anne-Julie	0329528 H	Senior 2	03/10/2024	23/05/1976							
30	DE RIDDER	Anne	0418224 S	Senior 1	08/09/2024	09/06/1987							
31	DEHORS	Vincent	1028031 J	Senior 1	17/09/2024	31/12/1989							
32	DEMAY	Corentin	0941475 T	Senior 1	05/11/2024	23/02/1993							
33	DESPOULAINS	Kevin	1028046 Y	Senior 1	17/09/2024	22/02/1997				Arnould Pascal			
34	DIESTE	Anne	0046236 G	Senior 1	07/07/2024	16/04/1992							
35	DUCELLIER	Richard	0797188 J	Senior 2	10/09/2024	13/01/1974							
36	DUPUIS -VALENTIN	Théophile	0800997 Z	Senior 1	27/08/2024	03/01/2001							
37	DURAND	Cathie	1005770 E	Senior 3	27/08/2024	13/09/1957							
38	ETCHE-GARAY	Otxoa	1045718 Q	Senior 1	18/10/2024	14/11/1994							
39	FROSTIN	Cameron	1033597 L	U 11	26/09/2024	13/03/2016							
40	GAFANHAO	Tatiana	0865860 C	Senior 1	05/12/2024	22/11/1996							
41	GARDAHAUT	Michel	0407771 E	Senior 3	27/08/2024	15/08/1949							
42	GAUTIER	Anne	0026169 V	Senior 2	27/08/2024	15/11/1968							
43	GAUTIER	Jean Louis	0735445 X	Senior 3	15/06/2024	29/05/1959							
44	GUDERZO	Eva	1023433 N	Senior 1	17/09/2024	04/09/1999							
45	GUYON	Pascal	0848672 V	Senior 1	19/09/2024	26/09/2001							
46	HEMBERT	Guillaume	0851450 P	Senior 1	10/09/2024	05/12/1995							
47	HILLIARD	Malo	1028030 I	Senior 1	17/09/2024	31/05/1997							
48	HILLION	Charline	1027995 Z	Senior 1	17/09/2024	29/06/1988							
49	KELLER	Charlotte	0862579 L	Senior 1	05/09/2024	06/12/2001							
50	KRAFT	Romain	0828618 X	Senior 1	19/09/2024	06/10/1997							

51	LALLE	Mael	0977747 U	U 18	26/09/2024	29/05/2010							
52	LALLE	Norane	0055819 Y	U 11	26/09/2024	24/06/2015							
53	LE BELLEC	Margot	1023432 M	Senior 1	17/09/2024	08/04/1998							
54	LE COCQ	Pierrick	0643029 V	Senior 3	15/09/2024	09/02/1964							
55	LE GOUGE	Romain	1027989 T	Senior 1	17/09/2024	21/04/1990							
56	LE LAMER	Alexandre	1048045 D	Senior 1	05/11/2024	26/08/1988							
57	LE MANACH	Glenn	1022694 C	Senior 1	16/08/2024	13/01/2000							
58	LEMOINE	Maxime	1028044 W	Senior 1	17/09/2024	21/09/1990							
59	LETELLIER	Elise	1050609 T	Senior 1	10/12/2024	28/03/1994				CHAUSSE Antoine	A	A	
60	LOBROT-PÉGÉ	Lucas	1026367 J	U 18	12/09/2024	10/06/2009							
61	LOISON	Nael	1042575 T	U 15	10/10/2024	08/02/2012							
62	LOSSOIS	Axelle	1027963 T	Senior 1	17/09/2024	19/12/1998							
63	LUTRAN	Johann	1031949 B	Senior 2	24/09/2024	19/10/1975							
64	MARC MORTAGNE	Sixtine	0994877 N	U 15	26/09/2024	08/04/2011		MORTAGNE	M				
65	MEIGNAN	Zoé	1050936 I	U 15	21/12/2024	02/03/2012				MIGNAN Guillaume	G	G	
66	MONNIER	Noël	0733686 K	Senior 3	26/09/2024	15/12/1960							
67	MOREAU	Corentin	1020507 Z	U 18	19/09/2024	19/05/2010		MOREAU	M				
68	MOREAU	Mathieu	1017348 M	Senior 2	19/09/2024	29/04/1981							
69	MOREAU	Nicolas	0899640 V	Senior 1	05/09/2024	20/08/1991							
70	MORIN	Célian	1001382 K	U 11	28/11/2024	30/01/2015							
71	MORTAGNE	Xavier	0729089 N	Senior 2	15/06/2024	04/11/1972							
72	MOZZANINO	Louis	1408047 F	Senior 1	05/11/2024	05/07/1996							
73	PÉNAULT	Quentin	1027960 Q	Senior 1	17/09/2024	23/04/1998							
74	PEREZ	Yves-Alexis	1027984 O	Senior 2	17/09/2024	24/03/1983				CORRE Yann	C	C	
75	POULIQUEN	Julie-Anne	1042567 L	Senior 1	10/10/2024	23/01/1991							
76	PRIMAULT	Éric	1024064 U	Senior 2	24/09/2024	09/07/1976							
77	REYNAUD	Quentin	1049675 V	Senior 1	21/11/2024	07/08/1986							
78	ROBIQUET	Paul	0964374 H	Senior 1	10/09/2024	18/07/2003							
79	ROLLAND	François	1025874 K	Senior 2	10/09/2024	10/05/1982							

80	ROUX	Maxime	0843731 Z	Senior 1	11/11/2024	27/02/2003							
81	SALCEDE	Noa	1029334 M	U 15	19/09/2024	02/07/2012							
82	SALMIERI	Nicolas	1022692 A	Senior 1	03/09/2024	04/09/1992							
83	SANCHEZ KIRLIG	Raphaël	1033633 V	U 15	26/09/2024	16/10/2012							
84	SANCHEZ KIRLIG	Valentin	1033636 Y	U 15	26/09/2024	16/10/2012							
85	SCHOEN	Martial	0941503 Y	Senior 3	07/07/2024	06/08/1954							
86	SERRE	Yoann	0987201 V	Senior 1	10/09/2024	10/09/2000							
87	TERTRAIS	Jean Pierre	0829201 F	Senior 3	03/10/2024	08/09/1954							
88	TESSIER	Romain	1025044 M	Senior 1	03/09/2024	02/07/1991							
89	THOREL	Héloïse	1027979 J	Senior 2	17/09/2024	08/04/1982							
90	TREMOLADA	Maëlle	1027975 F	Senior 2	17/09/2024	08/06/1980							
91	URFER	Sébastien	0635705 J	Senior 3	10/09/2024	12/01/1944							
92	VEILLARD	Thomas	1025870 G	Senior 2	10/09/2024	29/04/1983							
93	VEILLARD. LY	Aria	1025871 H	U 13	10/09/2024	30/11/2013							
94	VISSAULT	Jean-Luc	0017759 D	Senior 3	10/09/2024	03/07/1961							
95	WARGNIER	Manon	0845783 E	Senior 1	10/09/2024	28/04/2003							
96	WURTZ	Alain	0000944 B	Senior 3	04/10/2024	09/10/1955							
97	ZURCHER	Theo	0788735 W	Senior 1	03/09/2024	05/08/1997							

32	3
30	3

TOTAL PRESENTS ET REPRESENTES =

10

97 adhérents <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> 0 moins de 3 mois

TOTAL DES VOTANTS <sup>(2)</sup> 45

<sup>(2)</sup> Votants : présents + pouvoirs

QUORUM : 25



## Les Archers de la Lande

N° Agrément F.F.T.A. : 0335081  
N° Agrément D.D.J.S. : 99 35 S 06



### RAPPORT FINANCIER 2024

Pour débiter ce rapport financier, il est précisé ici, si nécessaire, qu'il est réalisé sur une année calendaire (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre), alors que le « cadencement sportif » se fait en saison (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août). Cela peut expliquer que certaines dépenses ou recettes se retrouvent sur l'exercice suivant, comme les licences et les quotes-parts reversées ensuite à la FFTA, au comité régional et au comité départemental. Je m'efforcerai de préciser au mieux les interrogations que vous pourriez avoir sur les chiffres présentés.

**Pour l'année 2024, le résultat de l'exercice est positif pour un montant de + 3 850,90 €.**

En fin de saison 2024, soit après la saisie des licences « découverte », notre association totalisait 87 archères et archers ce qui était un excellent millésime. Pour l'actuelle saison 2025, effet JOP ou pas, nous avons largement dépassé ce nombre global de licenciés au 31 décembre 2024, puisque notre association affichait un nombre total de 97 licenciés. La potentielle saisie de licences « découvertes » à partir du 1<sup>er</sup> mars pourrait nous faire atteindre ou franchir la barre des 100 licenciés !

Pour autant, par prudence, lors de l'établissement du budget prévisionnel de l'année 2025, nous avons minoré le volume des adhésions (base de 80 archers) car il est difficile de connaître à l'avance l'engouement pour notre sport pour les nouveaux et d'estimer la « fidélité » des archères et archers de la saison en cours, principalement chez les plus jeunes.

Concernant l'exercice 2024, les dépenses ont été marquées principalement par quatre postes de dépenses majeures. En premier lieu, le règlement des cotisations diverses (FFTA, comité régional, comité départemental et OJS) pour la somme de 7 006.60 €. La deuxième source importante de dépenses est celle liée à l'achat de matériel pour les archères et archers, dans la continuité de ce qui a été initié depuis la saison 2022 et pour répondre à notre souhait d'équiper chaque archer débutant d'un arc dédié. Ainsi, ce sont 5 506,42 € qui ont été dépensés pour améliorer le parc des arcs et flèches destinés aux débutants. Un autre poste de dépense non négligeable en 2024 a été la somme allouée à la formation de nos archers dans le cadre de séances avec un diplômé brevet d'État (1 760 €). Le quatrième correspond aux inscriptions prises en charge pour nos archers compétiteurs dans les différentes disciplines, du niveau départemental aux championnats de France (total de 1 579 € pour l'année).



## Les Archers de la Lande

N° Agrément F.F.T.A. : 0335081

N° Agrément D.D.J.S. : 99 35 S 06

Côté recettes, 2024 a bien évidemment bénéficié des cotisations liées aux adhésions de ce volume « record » d'archères et archers pour la saison en cours (16 422,24 €). Notre association a aussi de nouveau enregistré un bon niveau de subventions et de ressources liées au « mécénat » (subvention municipale de 1 200 €, subvention FDVA2 de 1 500 € et « mécénat » de 650 € [grâce au « démarchage » réalisé par certains d'entre nous]). Elles ont grandement contribué à l'achat des équipements évoqués précédemment et au soutien de l'organisation de notre concours « Salle ». À noter également, une certaine augmentation de nos recettes « concours » à la suite de la mise en place de compétitions extérieures en sus du traditionnel concours Salle du mois de novembre. Enfin, « l'abandon » des frais de déplacement de Xavier MORTAGNE, l'un de nos entraîneurs, nous permet de minimiser les dépenses de cet exercice.

Comme les deux années précédentes, il convient d'évoquer l'opération réalisée au cours de cet exercice budgétaire, le dernier week-end de juin, au profit de la recherche pour la maladie de Charcot. Les recettes du stand que nous avons animé (déduction faite des dépenses engagées) nous ont permis de faire un don de 540 € à cette association.

Enfin, pour mémoire, il est rappelé, conformément aux préconisations ministérielles, la valorisation des heures de bénévolat (984 h) pour un montant de 11 808 €. A noter que ce volume horaire est en hausse, notamment du fait de l'augmentation du nombre de licenciés mais aussi avec la mise en place de la commission « matériel » qui a pris en charge l'inventaire et la révision des arcs et accessoires ainsi que les propositions d'achat pour valoriser le matériel mis à disposition des archers.

Concernant la gestion des comptes de notre association, chaque opération (dépense ou recette) est inscrite dans un fichier Excel qui permet de suivre annuellement sa comptabilité. Une pièce comptable (facture, avis de prélèvement, appel à cotisation ou document édité par le trésorier) justifie chacune d'entre elles. L'ensemble de ces pièces est visé par le Président.

Le vérificateur aux comptes, élu lors de la dernière assemblée générale, a pu réaliser le contrôle prévu en disposant du fichier Trésorerie et de l'ensemble des pièces comptables. Son rapport a été adressé au Président.

Saint Jacques de la Lande, le 6 février 2025

LES ARCHERS DE LA LANDE  
Complexe Sportif  
3, place Salvador Allende  
35136 S JACQUES de la LANDE

Jean-Louis GAUTIER, trésorier



**BILAN FINANCIER 2024**  
**DÉPENSES RECETTES PAR CATÉGORIES**  
**DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2024**



<b>DÉPENSES</b>	
Cotisations (fédérales, région, CD35, OJS)	7 006,60€
Frais administratifs	298,17€
Assurances	138,04€
Droits inscription compétitions	1 579,00€
Compétition salle Archers de la Lande	1 239,37€
Matériel et équipements	5 506,42€
Kit Débutant	705,80€
Maillots	0,00€
Ciblerie (dont 2 petites cibles extérieures)	517,58€
Stages et formations	330,00€
Encadrement professionnel	1 760,00€
Frais de déplacements	332,00€
Frais animations et réunions	1 172,26€
Dons	540,00€
Frais arbitrage, déplacements entraîneur	2 364,00€
Remboursements divers	10,00€
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>23 499,24€</b>

<b>RECETTES</b>	
Licences et adhésions	16 422,24€
Subvention municipale	1 200,00€
Produits financiers	60,36€
Subvention exceptionnelle (FDVA2)	1 500,00€
Recettes inscriptions concours	1 574,00€
Recette buvette concours	473,30€
Location arc	150,00€
Vente kits débutants	754,15€
Maillots	70,00€
Matériel d'occasion	200,00€
Participation encadrement professionnel	968,50€
Recettes partenariat - animations	824,59€
Mécénat	650,00€
Dons arbitrages et frais de déplacement	2 364,00€
Remboursements divers	139,00€
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>27 350,14€</b>

<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>3 850,90€</b>
--------------------------	------------------

**BENEVOLAT**

984 heures (12€/h) = 11 808 €

<i>Abandon d'heures de bénévolat</i>	11 808,00€
--------------------------------------	------------

<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>	<b>17 458,65€</b>
----------------------------------	-------------------

Caisse	415,89 €
Compte courant CMB	14 912,66 €
Compte sur libret CMB	2 130,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 458,65 €</b>

Le 26 février 2025

Le Trésorier, Jean-Louis GAUTIER

Le Président, Xavier MORTAGNE

# Rapport du vérificateur des comptes

Conformément au mandat qui m'a été confié lors de l'assemblée générale du 16 mars 2024 et aux Statuts, j'ai procédé le jeudi 6 février 2025 à la vérification des comptes de l'Association des Archers de la Lande, arrêtés au 31 décembre 2024. La vérification a porté sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Je me suis assuré de la concordance des soldes de comptes de banque à cette même date avec les relevés de comptes.

J'ai procédé à la vérification des dépenses et des recettes enregistrées au cours de l'exercice par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base. J'ai contrôlé une bonne vingtaine de documents comptables et aucune erreur n'a été remontée.

Je certifie donc les comptes tels qu'ils sont présentés et je donne quitus à Jean-Louis.

Fait à Louvigné-de-Bais, le 24 février 2025.

Guillaume HEMBERT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume HEMBERT', written over a horizontal line.



# Les Archers de la Lande

N° Agrément F.F.T.A. : 0335081

N° Agrément D.D.J.S. : 99 35 S 06



## Les cotisations 2025/2026

(Du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026)

**Proposition sous réserve de l'augmentation de la part FFTA, CR et/ou CD, qui serait alors reportée.**

			Cotisation 2025-2026	Cycle initiation <sup>1</sup>	TOTAL
Jeunes	Débutant	La première saison	133	30	163
	Compétiteur	Accès à toutes les compétitions	113		113
Adultes	Débutant	La première saison	174	30	204
	Compétiteur	Accès à toutes les compétitions	154		154
	Pratique club	Loisir	114		114
Licence découverte		Du 1 <sup>er</sup> mars au 31 août	80		80
Archers extérieur		Accès installation	30		30

*1 - Cycle initiation : prêt de l'arc sur la première année et mise à disposition des flèches la première année et du petit matériel sur le premier trimestre (achat groupé possible)*

- Kit Archers (Carquois, Palette, Protège Bras) environ 45 € : à détenir pour début novembre !
- Mise à disposition d'un arc pour la première saison (emport possible sous chèque de caution de 100 €).
- Location de l'arc possible la seconde et la troisième année ;
  - Archers hors compétition : 100 euros avec une caution de 100 euros
  - Archers compétiteurs : 150 euros avec une caution de 150 euros
  - Location de branches \* : 20 euros avec une caution de 70 euros.
  - Location kit \*\* : 30 euros.

*\* Location de branche par saison (hivernale ou estivale)*

*\*\* Location Kit : Carquois, Palette, Protège bras*



**BUDGET PREVISIONNEL 2025**  
**DEPENSES RECETTES PAR CATEGORIES**



**DU 1 JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Cotisations (fédérales, CR et CD, OJS)	5 799,00€	Licences et adhésions	12 098,00€
Frais administratifs	320,00€	Subvention municipale	1 700,00€
Assurances	180,00€	Produits financiers	64,00€
Droits inscription compétitions	1 800,00€	Subvention ANS	1 500,00€
Compétition salle Archers de la Lande	1 100,00€	Recettes inscriptions concours	1 300,00€
Matériel et équipements	4 700,00€	Recette buvette concours	340,00€
Kits Débutant	650,00€	Location arc	500,00€
Maillots	849,00€	Vente kits débutants	650,00€
Ciblerie	1 500,00€	Maillots	720,00€
Stages et formations	150,00€	Participation encadrement professionnel	450,00€
Encadrement professionnel	1 800,00€	Recettes partenariat - animations	1 200,00€
Frais de déplacements concours France	600,00€	Mécénat	600,00€
Frais animations et réunions	1 200,00€	Dons arbitrages et frais de déplacement	2 000,00€
Dons (association extérieure et divers)	500,00€	Remboursements divers	50,00€
Frais arbitrage, déplacements entraîneur	2 000,00€	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>23 172,00€</b>
Remboursements divers	24,00€		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>23 172,00€</b>		

**Bénévolat : 1100 h (12 €/h) = 13 200 €**

**Adhésions :** 40 adultes à 154 (6160), 8 adultes à 114 (912), 12 jeunes à 113 (1356), 10 jeunes à 163 (1630) et 10 adultes à 204 (2040), soit 12 098 €

**Licences :** 50 adultes à 75 (3750), 8 adultes à 67 (536) et 22 jeunes à 44 (968), soit 5 254 €

**Produits divers :** une quinzaine de maillots et une quinzaine de kits débutant